

**COMPTE RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 13 DECEMBRE 2019**

C.M. 19.12

Date de convocation : 6 décembre 2019

Date d'affichage : 6 décembre 2019

Compte-rendu succinct : 17 décembre 2019

Nombre de Conseillers :

En exercice : 35

Présents : 25

Votants : 35

L'an deux mille dix-neuf, le treize décembre, à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Guillaume LE LAY-FELZINE, Maire de Torcy.

ETAIENT PRESENTS : M. LE LAY-FELZINE - MME VERTENEUILLE – MME EUDE - M. VERMOT – MME BOURETTE - M. AUMARD - MMES IOSUB – SIMONOT - MM. MORENCY - FOURNIER – BEKKOUCHE - GUILLOU - EUDE - MME KLEIN-POUCHOL - M. BENELHABIB – MMES DENIS – JANIAUD- VERGNAUD - QUATREHOMME - MM. DE SAULCES-LARIVIERE – MOHAMED (DEPART A 21H35) – DAMONT - BENARAB - BRULIN – PROST – MME BENYAHIA.

ETAIENT REPRESENTES : M. FROSSARD (POUVOIR M. VERMOT) – MME CRISPIN (POUVOIR MM KLEIN-POUCHOL) - M. BILLARD (POUVOIR M. DAMONT) – MME MERLIN (POUVOIR M. FOURNIER) – MME SANE (POUVOIR MME IOSUB) – MME SEGHIRI (POUVOIR M. BEKKOUCHE) – M. MENDY (POUVOIR M. EUDE) - MME WAYACK PAMBE (POUVOIR MME DENIS) – M. MOHAMED (POUVOIR M. MORENCY A PARTIR DE 21H35) - MME MANDILE (POUVOIR MME JANIAUD-VERGNAUD) – M. VIALADE (POUVOIR M. BRULIN).

SECRETAIRE : M. VERMOT

Monsieur LE LAY-FELZINE procède à l'installation de Madame Nasera BENYAHIA en tant que Conseillère Municipale.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 28 juin 2019 est adopté **à l'unanimité**

**COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE L'ARTICLE
L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

- 19-10-28 - CONTRAT DE LIGNE DE TRESORERIE INTERACTIVE 2019 AVEC LA CAISSE D'EPARGNE ILE DE FRANCE D'UN MONTANT DE 3 500 000 €.
- 19-10-29 - VIREMENT DE CREDIT SUR LE BUDGET 2019 DU CHAPITRE 022 « DEPENSES IMPREVUES DE FONCTIONNEMENT » VERS LE CHAPITRE 011 « CHARGES A CARACTERE GENERAL »
- 19-10-30 – CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE TORCY ET L'ASSOCIATION U.C.P.A. – ANNEE 2019-2020.
- 19-10-31 – REFORME DE VEHICULE
- 19-11-32 – MISSION D'ASSISTANCE JURIDIQUE ENTRE LA COMMUNE DE TORCY ET LE CABINET PEYRICAL ET SABATTIER ASSOCIES.

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

INFORMATION

**DECISIONS RELATIVES AUX MARCHES PUBLICS EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 2122-22 ALINEA 4
DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.**

Monsieur LE LAY-FELZINE expose que, par délibération n° 14.03.06 du 29 mars 2014, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les

crédits sont inscrits au budget en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Le Maire agissant en vertu de cette délégation, doit rendre compte au Conseil Municipal des décisions conformément à l'article L. 2122-23 du CGCT.

Les marchés passés conformément à ces dispositions sont les suivants :

N° MARCHE		N° LOT	N° AVT	OBJET DU MARCHÉ /AVENANT	ENTREPRISE	CP	VILLE	Montant Initial Forfaitaire OU Estimatif annuel HT	Montant Avenant HT	Montant minimum annuel HT	Montant maximum annuel HT
MS	19002	.		PLAN TOPOGRAPHIQUE DES PARCELLES BH92-BH58-BH57-BH56-BE6... FRANGE EST	ATGT	91280	ST PIERRE DU PERRY	6 856,00 €	.	.	.
CT	19042	.		CAPTURE-RAMASSAGE ET TRANSPORT ANIMAUX ERRANT SUR VOIE PUBLIQUE	SACPA	47700	CASTELJALOUX	17 864,28 €	.	.	.
GC	19043	.		FOURNITURES D'ENVELOPPES NEUTRES	BONG	27180	SAINT SEBASTIEN DE MORSENT	.	.	€	3 000,00
CT	19044	.		CONTRAT DE MAINTENANCE D'HEBERGEMENT DES APPLICATIONS AXEL PORTAIL FAMILLES ET SES COMPOSANTS	TEAMNET	75011	PARIS	8 089,50 €	.	.	.
CT	19045	.		CONTRAT DE DROITS D'ACCES SUIVI DE LA DETTE	FINANCE ACTIVE	75002	PARIS	4 679,23 €	.	.	.
CT	19046	.		MAINTENANCE POUR TERMINAUX DE PAIEMENT TPE	SAS ESPACE MONETIQUE	75005	PARIS	220,00 €	.	.	.
CT	19047	.		MISSION D'ASSITANCE POUR LE SUIVI DE LA MAINTENANCE ET EXPLOITATION DES INSTALLATION DE CHAUFFAGE	CIMES ASSISTANCE	75009	PARIS	.	.	.	25 000,00
CT	19048	.		CONTRAT ADHESION AU SERVICE FAST ACTES	DOCAPOST FAST	75002	PARIS	2 376,00 €	.	.	.
AO	19049	01		ACCORD CADRE DE SERVICES D'ASSURANCES LOT 1 Assurances dommages aux biens et services annexes	SMACL	79031	NIORT	108 363,53 €	.	SANS MINI	SANS MAXI
AO	19049	02		ACCORD CADRE DE SERVICES D'ASSURANCES LOT 2 Assurances des responsabilités civiles et protection juridique	SMACL	79031	NIORT	9 662,37 €	.	SANS MINI	SANS MAXI
AO	19049	03		ACCORD CADRE DE SERVICES D'ASSURANCES LOT 3 Assurances véhicules à moteur et risques annexes	SMACL	79031	NIORT	21 123,50 €	.	SANS MINI	SANS MAXI
AO	19049	04		ACCORD CADRE DE SERVICES D'ASSURANCES LOT 4 Protection fonctionnelle	SMACL	79031	NIORT	1 031,69 €	.	SANS MINI	SANS MAXI

CT	19050	01		MISSION DE COORDINATION SPS POUR LES TRAVAUX DE LA GRANDE SALLE DE LA FERME DU COUVENT	DEKRA	91029	EVRY	3 040,00 €	.	SANS MINI	SANS MAXI
CT	19051	01		TRAVAUX DE REFECTION SUITE SINISTRE INCENDIE ECOLE DU CLOS DE LA FERME	JMC	77181	COURTRY	43 089,00 €	.	SANS MINI	SANS MAXI
CT	19052	01		TRAVAUX DE REFECTION DE LA CHARPENTE SUITE SINISTRE INCENDIE ECOLE DU CLOS DE LA FERME	HARMONIE DECOR	94120	FONTENAY SOUS BOIS	32 917,00 €	.	SANS MINI	SANS MAXI
PA	19057	01		FOURNITURES SCOLAIRES ET MATERIELS PEDAGOGIQUES POUR LES SERVICES DE LA COMMUNE DE TORCY Lot n° 1 : Matériels pédagogiques adaptés pour la PETITE ENFANCE	AR DISTRIBUTION	77400	SAINT THIBAUT DES VIGNES	.	.	.	30 000,00
PA	19057	02		FOURNITURES SCOLAIRES ET MATERIELS PEDAGOGIQUES POUR LES SERVICES DE LA COMMUNE DE TORCY Lot n° 2 : Fournitures et matériels pédagogiques adaptés pour le milieu SCOLAIRE & PERISCOLAIRE	AR DISTRIBUTION	77400	SAINT THIBAUT DES VIGNES	.	.	.	80 000,00
AVENANTS											
PA	18033		01	MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE SUR L'OPERATION COMMERCES DU QUARTIER DE L'ARCHE GUEDON Réunion supplémentaire	SEGAT	94200	IVRY SUR SEINE		4 485,00	.	.
PA	18033		02	MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE SUR L'OPERATION COMMERCES DU QUARTIER DE L'ARCHE GUEDON Réunion supplémentaire	SEGAT	94200	IVRY SUR SEINE		4 485,00	.	.
PA	19020	.	01	AMO POUR LA REVISION DU REGLEMENT LOCAL PUBLICITAIRE DE LA VILLE DE TORCY Modalités versement acomptes	EVEN CONSEIL	31500	TOULOUSE		.	SANS MINI	15 000,00

PROJETS DE DELIBERATIONS A SOUMETTRE AU CONSEIL MUNICIPAL

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

19-12-01 -RAPPORT EN MATIERE D'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DE LA COMMUNE DE TORCY POUR L'ANNEE 2019.

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, prend acte de la présentation par Monsieur le Maire du rapport en matière d'égalité entre les femmes et les hommes de la Commune de Torcy pour l'année 2019.

19-12-02 – AVENANT N°1 AU BAIL CONCLU ENTRE POLE EMPLOI ET LA COMMUNE DE TORCY – IMMEUBLE, SIS 1 PROMENADE DU BELVEDERE A TORCY.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 au bail concernant l'immeuble sis 1 promenade du Belvédère à Torcy.

19-12-03 – REVISION DES TARIFS DES DROITS DE PLACE ET DE LA REDEVANCE D'ANIMATION DU MARCHE D'APPROVISIONNEMENT DE LA VILLE DE TORCY, A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2020.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, :

- adopte la révision à hauteur de 1,86 % des tarifs des droits de place du marché public d'approvisionnement de la Ville de Torcy, sera appliquée uniquement aux commerçants abonnés à compter du 1^{er} janvier 2020, ainsi qu'il suit :

Commerçants abonnés	Tarifs appliqués depuis le 01/01/2019	Tarifs applicables à compter du 01/01/2020
Droit de place pour une profondeur maximale de 2 mètres	Tarifs en € HT	Tarifs en € HT
Place couverte : le mètre linéaire de façade	6,27	6,39
Place formant encoignure ou passage : supplément	3,82	3,89
Droit de déchargement par véhicule ou remorque, à l'unité	3,31	3,37

- adopte l'augmentation d'1€ HT de la redevance animation par commerçant abonné et par séance à compter du 1^{er} janvier 2020, ainsi qu'il suit :

Commerçants abonnés	Tarifs appliqués depuis le 01/01/2019	Tarifs applicables à compter du 01/01/2020
Redevance d'animation par commerçant et par séance	2,38	3,38

- décide de maintenir les tarifs des droits de place appliqués aux commerçants non abonnés, ainsi qu'il suit :

Commerçants non abonnés	Tarifs maintenus à compter du 01/01/2019
Droit de place pour une profondeur maximale de 2 mètres	Tarifs en € HT
Place couverte : le mètre linéaire de façade	3,89
Place découverte : le mètre linéaire de façade	2,59
Place formant encoignure ou passage : supplément	2,04
Droit de déchargement par véhicule ou remorque, à l'unité	1,76
Redevance d'animation par commerçant et par séance	2,35

CONTROLE DE GESTION

19-12-04 – DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA PREFECTURE DE SEINE ET MARNE POUR ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS PAR LE PREFET DE REGION.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte l'opération (réalisation d'un programme de travaux d'éclairage public – performance énergétique) et ses modalités de financement et autorise Monsieur le Maire à solliciter la dotation de soutien à l'investissement local et à effectuer toute formalité nécessaire à cet effet.

19-12-05 - CREATION D'UN TERRAIN DE PROXIMITE EN ACCES LIBRE SUR LE QUARTIER DE L'ARCHE GUEDON - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE DANS LE CADRE DE L'AIDE AU DEVELOPPEMENT DES EQUIPEMENTS SPORTIFS DE PROXIMITE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de création d'un terrain de proximité en accès libre dans le quartier de l'Arche Guédon dont le montant est estimé à 220 050.38 € HT et autorise Monsieur le Maire à signer tout acte ou document nécessaire à cet effet.

19-12-06 - MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES CENTRES DE PEDAGOGIE ET DE READAPTATION POUR HANDICAPES.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la modification des statuts du Syndicat Intercommunal des Centres de Pédagogie et de Réadaptation pour Handicapés.

DESIGNATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIEGER AU SEIN DE LA COMMISSION POLITIQUES SOCIALES ET SOLIDARITES ET DE LA COMMISSION CULTURE, ANIMATION SOCIOCULTURELLE ET COMMERCE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne en qualité de membre de la commission Politiques sociales et Solidarités, étant précisé que le Maire est membre de droit :

- Présidente : - Mme CRISPIN
- M. GUILLOU
- Mme SANE
- Mme MANDILE
- Mme DENIS
- M. BEKKOUCHE
- Mme BENYAHIA

19-12-08 - DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION CULTURE, ANIMATION SOCIOCULTURELLE ET COMMERCE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne en qualité de membre de la commission Culture, Animation socioculturelle et Commerce, étant précisé que le Maire est membre de droit :

- Président : - M. AUMARD
- Mme DENIS
- Mme SIMONOT
- M. MOHAMED
- Mme BOURETTE
- Mme MERLIN
- Mme BENYAHIA

AFFAIRES GENERALES

19-12-09 - REMBOURSEMENT PLAQUE COMMÉMORATIVE JARDIN DU SOUVENIR

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le remboursement de la plaque commémorative au profit de Monsieur TEIXEIRA BERNARDES pour un montant de 28,25 €, prix d'achat et autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les formalités nécessaires à ce remboursement.

VIE SCOLAIRE

19-12-10 - CONVENTION ENTRE LA COMMUNE DE TORCY ET LA COMMUNE DE COLLEGIEN RELATIVE A LA FACTURATION DE LA RESTAURATION POUR LES ENFANTS SCOLARISES EN CLASSE ULIS.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de convention et autorise Monsieur le Maire à signer ledit acte et effectuer toute formalité nécessaire à cet effet.

INTENDANCE

19-12-11 - PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE DE RESTAURATION COLLECTIVE - ANNEE 2017/2018.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du rapport annuel d'activité du délégataire de l'exploitation de la restauration collective pour l'exercice 2017-2018.

19-12-12 - VERSEMENT D'UNE SUBVENTION SUPPLEMENTAIRE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « TORCY HANDBALL MARNE LA VALLEE » ET AVENANT N° 1 A LA CONVENTION DU 5 FEVRIER 2019.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'octroyer une subvention supplémentaire de 40 000 € à l'association « TORCY HANDBALL MARNE LA VALLEE » qui sera déduite de la subvention 2020 et autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention annuelle d'objectifs et de moyens avec l'association « TORCY HANDBALL MARNE LA VALLEE ».

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

19-12-13 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, modifie le tableau des emplois comme suit :

Grade	Ancienne situation	Modification	Nouvelle situation
Gardien-Brigadier	8	+1	9

19-12-14 – LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe les modalités de mise en place du compte personnel de formation.

19-12-15 – LA CHARTE ET LE REGLEMENT FORMATION DU PERSONNEL COMMUNAL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la Charte et le règlement de la formation du personnel de la Commune de Torcy.

19-12-16 – CONVENTION UNIQUE ANNUELLE RELATIVE AUX MISSIONS OPTIONNELLES DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE SEINE-ET-MARNE POUR 2020.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention unique pour l'année 2020 relative aux missions optionnelles du Centre de gestion de la Fonction publique territoriale de Seine-et-Marne et autorise Monsieur le Maire à signer ledit document cadre et ses éventuels avenants.

19-12-17 – CONVENTION RELATIVE AU SERVICE DE MEDECINE PROFESSIONNELLE ET PREVENTIVE AVEC LE CENTRE DE GESTION DE SEINE ET MARNE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention avec le Centre de Gestion de Seine et Marne pour l'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive à compter du 1^{er} janvier 2020 et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention et effectuer toutes formalités nécessaires.

DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES

19-12-18 – DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires pour l'année 2020.

19-12-19 – DECISION MODIFICATIVE N°2 DE L'EXERCICE 2019 – BUDGET VILLE

Le Conseil Municipal, à la majorité (4 abstentions et 31 voix pour), adopte la décision modificative n°2 de l'exercice 2019 équilibrée comme suit :

SECTION FONCTIONNEMENT			
Chapitre	DEPENSES	RECETTES	
CHAPITRE 011	-99 824,62		- 9 449€ pour virement de crédits, - 675,62€ pour virement de crédits, -40 000€ virement de crédits, -13 600€ virement de crédits
CHAPITRE 65	63 724,62		9 449€ remboursement frais de restauration aux communes, 40 000€ subvention club handball, 675,62€ complément contribution SIPPEREC, 13 600€ complément admission en non-valeur
CHAPITRE 66	36 100,00		Compléments intérêts de la dette
TOTAL GENERAL	0,00	0,00	

SECTION INVESTISSEMENT			
Chapitre/opérations	DEPENSES	RECETTES	
OPERATION 105	2 570,83		Complément travaux de rénovation espace culturel Lino Ventura
CHAPITRE 204	-2 570,83		Virement de crédits
CHAPITRE 10		-2 000,00	-2 000 € taxe aménagement
CHAPITRE 21	-26 500,00		-2 000€ correction d'imputation, - 24 500€ virement de crédits
CHAPITRE 16	24 500,00		Complément capital de la dette
CHAPITRE 041	-998 000,00	-998 000,00	2 000€ correction d'imputation, -1 000 000€ suppression d'amortissement de subventions
TOTAL GENERAL	-1000 000,00	-1 000 000,00	

19-12-20 – ADMISSION EN NON VALEUR 2019 DE CREANCES IRRECOURVABLES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'admettre en non-valeur 2019 au compte 6541, des produits irrécouvrables pour un montant total de 24 325,39 €.

19-12-21 – REPRISE DE PROVISIONS 2018 ET DOTATION AUX PROVISIONS 2019 POUR DEPRECIATION DE COMPTES DE REDEVABLES (CREANCES DOUTEUSES).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le principe de reprendre les provisions constituées en 2018 pour un montant de 34 900 €, de réaliser la dotation aux provisions 2019 pour un montant de 12 600 € et de procéder aux opérations comptables d'ordre budgétaire qui s'imposent.

19-12-22 – AUTORISATION RELATIVE AUX DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à faire application de l'article L 1612-1 pour engager, liquider et mandater de l'investissement sur l'exercice 2020 suivant le détail ci-après :

CHAPITRE	LIGNE BUDGETAIRE ET AFFECTATION	CREDITS OUVERTS EN 2019 EN DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT HORS REPORTS ET REMBOURSEMENT DE LA DETTE	MONTANT AUTORISE
21	CO0 025 21318 T10 TRAVAUX DE LA FERME DU COUVENT	4 625 670,86€	404 900 €
TOTAL		4 625 670,86€	404 900 €

DIRECTION DES RESSOURCES TECHNIQUES

19-12-23 – DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DU MARCHÉ COMMUNAL D'APPROVISIONNEMENT - PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2018 DU DELEGATAIRE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du rapport annuel d'activité du délégataire de l'exploitation du marché communal d'approvisionnement pour l'exercice 2018.

DIRECTION DE L'URBANISME

19-12-24 – APPROBATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme

19-12-25 – ARRET DU PROJET DE REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE ET BILAN DE LA CONCERTATION

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, :

- Décide de tirer le bilan de la concertation et d'en prendre acte.
- Décide d'arrêter le projet de Règlement Local de Publicité.
- décide de soumettre pour avis le projet de Règlement Local de Publicité aux personnes publiques associées, à la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites ainsi qu'aux communes limitrophes, EPCI, associations et professionnels qui ont demandé à être consultés sur ce projet.
- Autorise Monsieur le Maire à soumettre le moment venu le projet de RLP à enquête publique.

19-12-26 – CONVENTION DE MAITRISE D'OUVRAGE UNIQUE ENTRE LA COMMUNE DE TORCY ET LA S.A. D'H.L.M BATIGERE EN ILE-DE-FRANCE POUR L'OPERATION DE DEMOLITION DE L'IMMEUBLE 18 ALLEE DES ENFANTS.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention de maîtrise d'ouvrage unique entre la Commune de TORCY et la S.A. d'H.L.M Batigère en Ile-de-France pour l'opération de démolition de l'immeuble 18 allée des Enfants, et tout document s'y afférant.

19-12-27 – CESSION A L'EURO SYMBOLIQUE PAR L'ASL « LES MAISONS DE TORCY » DE LA SENTE PIETONNE RELIANT L'ALLÉE JEAN DE LA CROIX A LA RUE DE CHEVRE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité (1 élu ne prend pas part au vote), accepte l'acquisition à l'euro symbolique du foncier appartenant à l'ASL « Les Maisons de Torcy » pour une emprise de 477 m² environ (BD 206p) afin de permettre la requalification de la rue de Chèvre et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte authentique à intervenir et tous documents afférents à cette cession.

19-12-28 – CESSION A L'EURO SYMBOLIQUE PAR LA COPROPRIÉTÉ « LES TERRASSES DU LAC » D'UNE PARTIE DE L'EMPRISE DES ESCALIERS RELIANT LA RUE JULES VALLES AU COURS DES LACS.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'acquisition à l'euro symbolique de ce foncier appartenant à la copropriété « Les terrasses du Lacs » pour une emprise de 95 m² environ (AE59p) et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte authentique à intervenir et tous documents afférents à cette cession.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15 le treize décembre deux mille dix-neuf.

Le Maire
Guillaume LE LAY-FELZINE

